

Notre analyse qui à l'époque nous avait fait voter contre la création du service des retraites de l'Etat reste aujourd'hui d'actualité. La CGT Finances Publiques continue à dénoncer cette réforme, comme une mise en adéquation structurelle avec la volonté gouvernementale de constituer une caisse de retraite pour les fonctionnaires aboutissant à un désengagement de l'Etat. Elle participe également à la remise en cause directe de la garantie des montants des actuelles pensions, déjà plus qu'insuffisantes. De plus, nous continuons de penser et nous allons le démontrer, que ce SCN retraites et les logiques qui le sous tendent ne permettent pas d'atteindre les améliorations vantées par la direction générale mais remettent et remettront rapidement en cause les missions exercées par l'ensemble des services que ce soit dans les CGR maintenus ou dans le SRE de Nantes.

Vous avez fait le choix de fermer 13 centres des pensions, malgré la forte opposition de la CGT. D'ici la fin de l'année, si votre calendrier est respecté, tous les centres concernés seront donc fermés. Le sentiment aujourd'hui est amer chez les agents, qui n'ont pas digéré et la méthode et les choix qui y ont prévalu. Si globalement, les basculements qui ont déjà eu lieu se sont bien passés, ils ne le doivent qu'au professionnalisme des agents qui y ont participé et qui ont fait en sorte, malgré leur amertume que les choses se passent au mieux. Nous n'attendons pas de votre part M. Mazauric, que vous leur adressiez un énième satisfecit mais que vous reconnaissiez les efforts entrepris dans un contexte difficile qui doit avoir, et c'est pour nous toujours d'actualité une traduction financière.

D'autant plus que ces mêmes agents ont eu la « double besogne », participer je l'ai dit au basculement et se former en même temps à un nouveau métier. Et les choses ne semblent pas si évidentes que le laissent penser vos documents. En effet, nous ne remettons pas en cause, le dispositif de formation mis en place mais il semble que dans certains endroits, il y ait eu quelques problèmes entre articulation locale et nationale. Formations locales prévues, annoncées et reportées pour cause de priorité aux formations dispensée à l'ENFIP, avec des convocations tardives, ou pas de convocations bref une cacophonie qui n'a pas toujours été propice à la sérénité des agents concernés. Ce qui nous remonte également, ce sont les inquiétudes des agents par rapport à la pérennisation des engagements pris sur les nouvelles affectations et particulièrement pour ceux affectés en surnombre. Nous vous demandons donc de confirmer vos engagements au-delà de la fin d'année 2011.

Dans les CGR maintenus, la CGT ne peut se satisfaire de la situation. Premièrement, elle considère que si globalement, les emplois recensés ont été comblés par ailleurs au détriment d'autres services, ils restent bien insuffisants par rapport à la charge de travail transférée.

Vous pouvez considérer, mais vous n'en avez d'ailleurs fait aucun bilan, que les choses se passent globalement bien et encore pas partout, cela se fait au détriment de la qualité (industrialisation des tâches) et par l'abandon de certaines missions (contrôles réduits a minima quand ils ne sont pas purement et simplement abandonnés).

Cela se fait aussi au détriment du service rendu aux usagers. Plus d'accueil physique, alors qu'au début de nos discussions, vous aviez pris l'engagement de maintenir un accueil dans les DRFIP a minima soit mais quand même, depuis plus rien. Quant à l'accueil téléphonique, vous avez fait le choix de délester les appels des centres vers deux plates formes d'appel Rennes et Bordeaux.

Ce qui nous remonte, c'est pour le moins que ce système perturbe les usagers qui n'ont plus leurs interlocuteurs habituels, et crée mais nous vous l'avions annoncé et cela se confirme une déshumanisation de la relation avec l'utilisateur. Qui plus est, cela ne règle pas tout, loin de là. Rennes et Bordeaux du fait d'applications informatiques vieillissantes ne peuvent intégrer les changements d'adresse que leur indiquent les usagers, résultat ils renvoient l'information vers les centres concernés afin qu'ils la traitent. De plus, les centres qui ont la gestion des dossiers, continueront à traiter les appels pour des situations complexes ou des questions qui se seraient égarées dans le circuit. L'efficacité d'un tel schéma reste donc à démontrer !

En plus d'absorber le transfert de charges sans emplois supplémentaires, les agents doivent participer à la formation des nouveaux agents dans les centres. En effet, la formation initiale si elle

est appréciée par les agents, ne suffit pas et la formation sur le terrain est déterminante.

Si j'osais, je dirais que les CGR sont devenus de véritables centres de formation ce qui n'est pas sans poser problème dans la période. En effet, pendant que l'on forme un nouvel agent, le travail reste à faire ! Il nous semble d'abord important de donner du temps aux tuteurs pour qu'ils puissent former les agents dans de bonnes conditions. Pour la CGT Finances Publiques, cela passe par la possibilité d'organiser ces formations en dehors du lieu de travail avec des décharges correspondantes et des formateurs rémunérés en tant que tel.

Bref, les inquiétudes sont grandes. La question de l'emploi d'abord, on sait ce qu'il en est sur 2011 et jusqu'à la fin des transferts. Néanmoins qu'en sera-t-il demain avec les départs à la retraite programmés et les nouvelles suppressions d'emplois pour 2012 ? Quel sera l'avenir des missions au sein des CGR, au sein du SRE de Nantes ?

Déjà de fortes interrogations existent quant à l'avenir pour la liquidation à Nantes et sur le site de la Rochelle, avec son automatisation sur la base d'information du Compte Individuel Retraites (CIR). 140 agents sont concernés en 2012. Quel avenir pour ces agents qui représente 1/3 tiers des effectifs ? Nous vous demandons de répondre aux agents et de leur donner une visibilité de leur future situation. Enfin, nous n'avons toujours pas de réponse sur l'articulation entre CGR et SRE, sur les conséquences concrètes de la logique de la spécialisation en fonction des interlocuteurs, sur qui fait quoi, à quel moment de la chaîne, pour quel contrôle ? Ce qui nous conduit toujours à nous interroger sur le maintien réel de la séparation ordonnateur/comptable qui une fois de plus dans la dépense de l'Etat connaît ce que vous appelez de nouveaux aménagements.

Je terminerai cette déclaration par ce qui se passe dans les centres de Rennes et Bordeaux. Le 28 juin dernier, les agents de ces deux centres étaient en grève à plus de 80%. Sans réponse à leurs revendications, ils ont décidé d'une nouvelle journée de grève à la veille de ce groupe de travail.

Avec 86% de grévistes à Rennes, et 60 % à Bordeaux, ils ont une nouvelle fois démontré leur détermination à faire entendre leurs revendications afin d'assurer le travail de gestion et d'accueil téléphonique dans de bonnes conditions, en améliorant le service public et les conditions de travail des agents.

En effet, le travail d'accueil téléphonique est difficile et très différent de la gestion des dossiers de pensionnés qui était jusque là le « cœur de métier » de ces services. Soumis à un niveau de stress et de pressions de plus en plus fortes, les agents souffrent au travail. Pressions hiérarchique, pression des statistiques, recul des horaires variables, conditions de travail dégradées, les agents n'en peuvent plus.

Leurs revendications vous les connaissez, nous vous les avons rappelés lors du CTPC de juin dernier. Comme seule réponse vous vous étiez alors engagé à rencontrer les personnels, pour le moment, vous ne l'avez pas fait. Nous vous demandons donc non seulement de tenir cet engagement mais de répondre aujourd'hui à l'ensemble de leurs revendications. Vous ne pouvez ignorer un tel mouvement ! Les agents attendent de ce groupe de travail des engagements forts, et un calendrier rapide de discussion.

Public: [Archives GT](#)
[Pensions SRE CGSR](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

